

REPUBLIQUE FRANCAISE

Mairie de NOYELLES-GODAULT

AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'article 48 de la loi du 5 avril 1884)

Le Conseil Municipal se réunira le **jeudi 31 mai 2012 à dix neuf heures du soir** au lieu ordinaire de ses séances, pour délibérer sur les affaires suivantes :

ORDRE DU JOUR

- 1 – Aménagement d'un carrefour giratoire à l'intersection des rues Pasteur et Départementale 160^E1 - marchés travaux,
- 2 – Travaux de voirie et signalisation Avenue de la République/Amélioration des carrefours avec A1 - Dossier de consultation des entreprises,
- 3 – Personnel communal : Modification du tableau des effectifs,
- 4 – Participation financière des communes aux frais de fonctionnement des écoles publiques pour les années scolaires 2011/2012 et 2012/2013,
- 5 – Participation de la Commune aux frais de fonctionnement de l'école privée Sacré-Cœur/Notre-Dame (2^{ème} lecture),
- 6 – Garantie communale à la société Pas-de-Calais Habitat, pour un emprunt P.L.A.I. de 185 434 € relatif à la construction de 2 logements Résidence Mousseron,
- 7 – Garantie communale à la société Pas-de-Calais Habitat pour un emprunt P.L.U.S. de 604 123 € relatif à la construction de 6 logements Résidence Mousseron,
- 8 – Cimetière communal – Installation et revente de sarcophages – carré n° 6,
- 9 – Garderies périscolaires 2012/2013 – Organisation générale,
- 10 – Accueils de loisirs permanents du mercredi – année scolaire 2012/2013 - organisation générale,
- 11 – Informations.

NOYELLES-GODAULT, le 21 mai 2012

Le Maire,

Jean URBANIAK